Actu locale | Grésivaudan

LÉGISLATIVES | 5^E CIRCONSCRIPTION DE L'ISÈRE Pas de consigne de vote pour Lutte ouvrière

Après ce premier tour des législatives, la candidate Lutte ouvrière, <u>Christine Tulipe</u>, a voulu « remercier les 755 électeurs de la 5^e circonscription de l'Isère (sur 76 863 suffrages exprimés soit 0,98 %) qui ont voté » pour elle « exprimant leur rejet des candidats du Rassemblement national comme de ceux du camp macroniste ainsi que leur défiance vis-à-vis de ceux de la gauche ». Par conséquent pour ce second tour, « en l'absence de candidats se revendiquant des intérêts matériels et politiques de la classe ouvrière », Lutte ouvrière ne donnera pas de consigne de vote. « Les électeurs sont libres de voter pour un candidat de la gauche ou de s'abstenir », déclare l'ex-candidate. « Il n'est pas question pour les électeurs de Lutte ouvrière de voter la candidate du Rassemblement national, ce parti anti-ouvrier qui véhicule les idées les plus réactionnaires : le racisme, la xénophobie, l'oppression des femmes, affaiblit le monde de travail en dressant une partie des travailleurs contre une autre, en fonction de leurs origines ».